

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

Intitulé

BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

- ✓ Diplôme de niveau 5
- ✓ Certification code RNCP : 36939
- ✓ Diplôme Education Nationale code : 32033206
- ✓ Code NSF : 330 Code ROME : K1201 - K1403

Métier

Le titulaire d'un BTS SP3S travaille dans le champ administratif des secteurs sanitaires et sociaux en grande proximité avec les partenaires institutionnels, les travailleurs sociaux, les professionnels de la santé. Interlocuteur privilégié de l'utilisateur, il procède à l'analyse de ses besoins, lui propose des prestations et des services appropriés, organise et gère leur mise en œuvre.

Il peut exercer un emploi dans différentes structures (ex. : mutuelles, structures de soins, centres communaux d'actions sociales, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, entreprises d'aide à la personne...), sous des dénominations diverses (ex. : gestionnaire conseil, conseiller d'action sociale, responsable de secteur en service d'aide à domicile, assistant aux mandataires à la protection des majeurs...). Il joue également un rôle clef dans la bonne marche de la structure en participant à la gestion administrative et comptable, à la démarche projet et qualité, à la coordination et l'animation de l'équipe.

Prérequis

Cette formation est accessible aux titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel, ou d'un diplôme de niveau 4.

Délai et modalités d'accès

Démarrage de la formation : début septembre de chaque année.

L'UFA Talensac (OGEC Talensac) s'inscrit dans la procédure rectorale des admissions dans l'enseignement supérieur : www.parcoursup.fr

La procédure interne de l'UFA prévoit au préalable, le retour complet d'un dossier de candidature avec ses justificatifs, suivi d'un entretien de motivation à l'UFA.

Accompagnement vers la structure – employeur d'alternant(e)s

L'UFA Talensac (OGEC Talensac) accompagne les candidats tout au long de leur recherche de structure : entretien et validation du projet professionnel, ateliers sur les techniques de recherche de structure (CV, lettre, entretien...), diffusion des offres d'alternance, mise en relation avec les entreprises.

Durée de la formation et calendrier de l'alternance

La formation est suivie dans le cadre d'un contrat d'alternance d'une durée de 24 mois dont 1350 heures en centre de formation. Le rythme de l'alternance est d'environ 3j/sem en formation et 2 j/sem en structure + les vacances scolaires en structure.

Objectifs

Les aptitudes et compétences visées au cours de la formation sont les savoirs, savoir-faire et savoir-être indispensables à la relation et la communication avec les usagers et professionnels, la gestion de la demande et du besoin des usagers, l'organisation et la promotion des activités de la structure, la gestion et l'animation d'équipes.

(cf les compétences visées par le diplôme sur notre site Talensac [https://www.talensac.com/wp-content/uploads/2024/02/competences_professionnelles BTS SP3S-v2.pdf](https://www.talensac.com/wp-content/uploads/2024/02/competences_professionnelles_BTS_SP3S-v2.pdf))

Formation

Enseignement de spécialité

- Accompagnement et coordination du parcours de la personne
- Projet et démarche qualité
- Politique de la structure sur le territoire
- Gestion de la structure et du service

Enseignement général

- Culture générale et expression
- Anglais

Méthodes mobilisées

Au sein de l'UFA, la formation est assurée en présentiel par des cours et des ateliers professionnels dans des salles disposant d'ordinateurs équipés de logiciels bureautiques. La formation pratique en structure est placée sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage ou du tuteur pour les contrats de professionnalisation.

Modalités d'évaluation

Pendant la formation : devoirs surveillés, partiels, bulletins semestriels, évaluation des compétences professionnelles en structure. Pour l'obtention du diplôme :

- Pour les contrats d'apprentissage : épreuves ponctuelles orales et écrites en fin de formation + contrôles en cours de formation (CCF).
- Pour les contrats de professionnalisation : épreuves ponctuelles orales et écrites en fin de formation

Poursuite d'études

BAC + 3 :

- *Bachelor (alternance à Talensac) Responsable d'établissements de l'économie sociale et solidaire*
- Partenariat UCO : Licence Sciences Sociales, parcours Sciences du Travail.
- Licences professionnelles : Gestion des Etablissements Sanitaires et Médico-Sociaux, Intervention Sociale, Encadrement et Développement des Structures de Service à la Personne, Gestion des Ressources Humaines...).
- Formations sociales : Assistant(e) de Service Social, Educateur Spécialisé, Educateur de Jeunes Enfants.

BAC + 4 et plus :

- Masters à l'Université : Gestion des Ressources Humaines, Gestion de la Protection Sociale

Tarifs et Rémunération

La formation est organisée dans le cadre d'un contrat d'alternance. Elle est gratuite pour les alternants et ces derniers sont salariés donc rémunérés à ce titre.

Par conséquent, **le coût pédagogique est pris en charge par la structure** via, soit son opérateur de compétences, soit par le CNFPT (pour les établissements qui relèvent de la fonction publique territoriale) soit par les fonds propres de la structure.

Le coût moyen de la formation déterminé par France compétences, est de 6380 € / an, selon l'opérateur de compétences et de . Lors d'une prise en charge par les fonds propres de la structure, consultez-nous pour obtenir un devis ufa@talensac.com ou secretariatufa@talensac.com.

La **rémunération minimale réglementaire de l'alternant(e)** dépend de divers critères (âge de la personne à la date de début du contrat, période dans le cycle de formation, convention collective de la branche). Nous vous invitons donc, à le calculer via le simulateur prévu à cet effet sur le site de l'Etat suivant :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/simulateur-alternant/etape-1>

Contacts

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le secrétariat de l'UFA Talensac : ufa@talensac.com ou secretariatufa@talensac.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

L'accueil et l'organisation de la formation pour les personnes en situation de handicap seront systématiquement étudiés et individualisés par le Référent Handicap de notre CFA, lors d'un entretien dédié.

Notre Référent handicap CFA St Félix LaSalle : Sandrine Béjenne : sandrine.bejenne@stfelixlasalle.fr

Lieu de déroulement de la formation

La formation se déroule de façon alternée dans les locaux du centre de formation Talensac, au 16 rue Talensac 44000 Nantes, et dans les locaux de l'employeur de l'alternant.

Indicateurs de résultats

Taux d'obtention du diplôme préparé en alternance : (première promotion à venir, session 2024)

Les autres indicateurs de résultats (poursuite d'études, insertion professionnelle, interruption en cours de formation) sont calculés par les ministres chargés de la formation professionnelle et de l'Éducation Nationale et disponibles à l'adresse :

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTSS\\$32409\\$BTS](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=BTSS32409BTS)

Information complète sur le site internet de l'établissement : www.talensac.com